



Conseil économique et social

Distr. générale
14 novembre 2007
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Quarante-sixième session

6-15 février 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Thème prioritaire : promotion du plein-emploi et d'un travail décent pour tous;
 - b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de groupes sociaux :
 - i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées;
 - ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse;
 - iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002);
 - iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille;
 - c) Questions nouvelles : « Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement ».
4. Ordre du jour provisoire de la quarante-septième session de la Commission.
5. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-sixième session.



Annotations

1. Élection du Bureau

En vertu de l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission élit parmi les représentants de ses membres, au début de la 1^{re} séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, un ou plusieurs vice-présidents et d'autres membres du Bureau, selon que de besoin. Conformément à la pratique établie, la Commission élira un président, trois vice-présidents et un rapporteur ou vice-président et rapporteur.

Conformément à l'alinéa c) de la décision 2002/210 du Conseil économique et social en date du 13 février 2002, la Commission tient, immédiatement après la clôture de chacune de ses sessions ordinaires, la 1^{re} séance de sa session ordinaire suivante à la seule fin d'élire le président et les autres membres du Bureau de cette session. En conséquence, à la 1^{re} séance de sa quarante-sixième session, le 17 février 2007, immédiatement après la clôture de sa quarante-cinquième session, la Commission a élu par acclamation Alexei Tulbure (Moldova) Président, et Jelena Piá-Comella (Andorre), Dan Zhang (Chine) et Ignacio Llanos (Chili) Vice-Présidents.

Le Groupe des États d'Afrique a ensuite présenté la candidature de Bertin A. Babadoudou (Bénin) et, après la démission de M^{me} Piá-Comella (Andorre), le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États a proposé la candidature de Sonja Anna Kreibich (Allemagne), chacun des deux candidats devant représenter son groupe régional au Bureau en qualité de vice-président élu. Les vice-présidents seront élus lors de la séance d'ouverture de la quarante-sixième session de la Commission, le 6 février 2008. À cette même séance, l'un des vice-présidents se verra confier les fonctions de rapporteur.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'article 7 du règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, après avoir élu son bureau, la Commission adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la quarante-sixième session de la Commission ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2007/258 du 26 juillet 2007.

Le projet d'organisation des travaux de la Commission du développement social, à sa quarante-sixième session (voir annexe I), a été élaboré en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les délais prescrits et compte tenu des services de conférence mis à la disposition de la Commission. Le calendrier est provisoire et indicatif : si la Commission achève l'examen d'un point plus tôt que prévu, elle souhaitera peut-être passer immédiatement au point suivant.

La Commission doit se réunir du mercredi 6 février au vendredi 15 février 2008. Des dispositions ont été prises pour qu'elle tienne des séances le matin et l'après-midi : les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

Dans sa résolution 61/143, l'Assemblée générale a invité les commissions techniques du Conseil économique et social à examiner, dans le cadre de leurs

mandats respectifs, la question de la violence à l'égard des femmes sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et à fixer un ordre de priorité pour l'examen de cette question dans leurs activités et programmes de travail à venir, ainsi qu'à transmettre les résultats de cet examen au Secrétaire général pour le rapport qu'il lui présente chaque année. La Commission est par conséquent invitée à tenir une table ronde sur cette question. Le Secrétariat rédigera une note pour faciliter le débat.

Poursuite de l'examen des méthodes de travail de la Commission

Conformément aux résolutions 2005/11, en date du 21 juillet 2005, et 2006/18, en date du 26 juillet 2006, du Conseil économique et social, la Commission examinera le fonctionnement du cycle d'application de deux ans comprenant une session d'examen et une session directive afin de s'assurer que cette méthode renforce son efficacité et améliore son fonctionnement et définira également les thèmes de la session d'examen et de la session directive de 2009-2010. La Commission sera saisie d'une note du Secrétariat portant sur son organisation future et ses méthodes de travail.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux (E/CN.5/2008/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation future et les méthodes de travail de la Commission du développement social (E/CN.5/2008/5)

Note du Secrétariat sur l'intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes (E/CN.5/2008/_)

Note du Secrétaire général sur l'élaboration du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (E/CN.5/2008/_)

3. Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

a) Thème prioritaire : promotion du plein-emploi et d'un travail décent pour tous

Dans sa résolution 2006/18 du 26 juillet 2006, le Conseil économique et social a décidé que le thème de la session d'examen et de la session directive de 2007-2008 aurait pour intitulé « Promotion du plein-emploi et d'un travail décent pour tous », compte tenu des liens étroits qui existent entre l'emploi, l'élimination de la pauvreté et l'intégration sociale. La Commission a examiné ce thème en 2007 à sa quarante-cinquième session. Elle sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le thème prioritaire de la session directive de 2007-2008.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la promotion du plein-emploi et d'un travail décent pour tous (E/CN.5/2008/4)

- b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de groupes sociaux**
 - i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées**
 - ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse**
 - iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002)**
 - iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille**

La Commission examinera des questions concernant la situation de groupes sociaux. Elle sera saisie d'une note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission du développement social chargée d'étudier la situation des handicapés ainsi que des rapports du Secrétaire général sur le premier cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et sur son application au niveau régional.

Documentation

Note du Secrétaire général sur l'application régionale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002 (E/CN.5/2008/2)

Rapport du Secrétaire général sur le premier cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement : étude préliminaire (E/CN.5/2008/_)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission du développement social chargée d'étudier la situation des personnes handicapées (E/CN.5/2008/3)

- c) Questions nouvelles**

Dans sa résolution 2006/18 du 26 juillet 2006, le Conseil économique et social a décidé d'inscrire un point intitulé « Questions nouvelles » à l'ordre du jour de la Commission. Les membres du Bureau sont convenus, en concertation avec leurs groupes régionaux respectifs, que le thème du débat au titre de ce point de l'ordre du jour de la quarante-sixième session porterait sur « l'intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement ». Le Secrétariat rédigera une note pour faciliter le débat.

Documentation

Note du Secrétariat sur l'intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement (E/CN.5/2008/6)

4. Ordre du jour provisoire de la quarante-septième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-septième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

Documentation

Ordre du jour provisoire de la quarante-septième session de la Commission
(E/CN.5/2008/L._)

**5. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux
de sa quarante-sixième session**

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission soumettra au Conseil un rapport sur les travaux de sa quarante-sixième session.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-sixième session
(E/CN.5/2008/L._)

Annexe I

Projet d'organisation des travaux (6-15 février 2008)

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Semaine du 4 au 8 février 2008		
Mercredi 6 février		
Matin	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élection du Bureau 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation 3. Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : <ol style="list-style-type: none"> a) Thème prioritaire : promotion du plein-emploi et d'un travail décent pour tous b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de groupes sociaux : <ol style="list-style-type: none"> i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille 	<p>Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux (E/CN.5/2008/1)</p> <p>Présentation générale de la question</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur la promotion du plein-emploi et d'un travail décent pour tous (E/CN.5/2008/4)</p> <p>Note du Secrétaire général sur l'application régionale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) (E/CN.5/2008/2)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur le premier cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement : étude préliminaire (E/CN.5/2008/_).</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission du développement social chargée d'étudier la situation des personnes handicapées (E/CN.5/2008/3)</p> <p>Présentation des résultats du Forum des organisations non gouvernementales, tenu le 5 février 2008</p> <p>Allocution de l'orateur principal</p>
Après-midi	3 a) (<i>suite</i>)	Table ronde sur ce point
Jeudi 7 février		
Matin	3 a) (<i>suite</i>)	Débat général
Après-midi	3 a) (<i>fin</i>)	Débat général
Vendredi 8 février		
Matin	3 b) (<i>suite</i>)	Présentation du rapport de la Rapporteuse spéciale Débat général
Après-midi	3 b) (<i>suite</i>)	Table ronde sur le thème « Examen et évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement : perspective régionale »

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Semaine du 11 au 15 février 2008		
Lundi 11 février		
Matin	3 b) (<i>suite</i>)	Débat général
Après-midi	3 b) (<i>fin</i>)	Débat général
Mardi 12 février		
Matin	3 c) Questions nouvelles : « Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement »	Débat général sur le point 3 c) Table ronde Note du Secrétariat sur l'intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement (E/CN.5/2008/6)
Après-midi	2. Autres questions d'organisation	Débat général Note du Secrétariat sur l'organisation future et les méthodes de travail de la Commission du développement social (E/CN.5/2008/5) Note du Secrétaire général sur l'élaboration du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (E/CN.5/2008/_) Table ronde sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes Note du Secrétariat sur l'intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes (E/CN.5/2008/_)
Mercredi 13 février		
Matin	3 a) et 3 b)	Consultations officielles
Après-midi	3 a) et 3 b)	Consultations officielles
Jeudi 14 février		
Matin	3 a) et 3 b)	Présentation de projets de proposition Consultations officielles
Après-midi	3 a) et 3 b)	Consultations officielles
Vendredi 15 février		
Matin	4. Ordre du jour provisoire de la quarante-septième session de la Commission	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session de la Commission <i>Prise de décisions sur l'ensemble des projets de proposition</i>
Après-midi	5. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-septième session	Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-sixième session <i>Clôture de la session^a</i>

^a Conformément à la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tiendra, immédiatement après la clôture de sa quarante-sixième session, la 1^{re} séance de sa quarante-septième session à la seule fin d'élire le président et les autres membres du Bureau de cette session, en application de l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social.

Annexe II

**Membres de la Commission du développement
social à sa quarante-sixième session (2008)**

(46 membres; mandat de quatre ans)

<i>Membre</i>	<i>Mandat expirant à la clôture de la session de</i>
1. Afrique du Sud	2009
2. Allemagne	2008
3. Andorre	2011
4. Angola	2009
5. Bangladesh	2009
6. Bénin	2011
7. Bolivie	2009
8. Cameroun	2011
9. Chili	2008
10. Chine	2009
11. Côte d'Ivoire	2008
12. Cuba	2011
13. Égypte	2011
14. Émirats arabes unis	2011
15. Espagne	2011
16. États-Unis d'Amérique	2008
17. Éthiopie	2008
18. Fédération de Russie	2008
19. Finlande	2009
20. France	2008
21. Haïti	2008
22. Inde	2011
23. Indonésie	2008
24. Italie	2009
25. Jamaïque	2011
26. Japon	2008
27. Mali	2008
28. Mexique	2011
29. Moldova	2008
30. Monaco	2009
31. Myanmar	2009
32. Namibie	2011
33. Népal	2011

<i>Membre</i>	<i>Mandat expirant à la clôture de la session de</i>
34. Paraguay	2009
35. Pays-Bas	2009
36. Pérou	2008
37. République de Corée.	2008
38. République démocratique du Congo	2009
39. République populaire démocratique de Corée	2009
40. République tchèque	2009
41. République-Unie de Tanzanie	2009
42. Tunisie	2008
43. Turquie	2011
44. Ukraine	2009
45. Venezuela (République bolivarienne du)	2009
46. Sièges vacants : <i>États d'Europe orientale</i>	2011
